

L'éducation, 25 ans plus tard! Et après? sous la direction de
Fernand Dumont et Yves Martin, Québec, Institut québécois de
recherche sur la culture, 1990, 432 p.

Sylvain Dubé

Number 24, Fall 1993

La politique étrangère des grandes puissances après la guerre froide

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040327ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040327ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1189-9565 (print)

1918-6592 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dubé, S. (1993). Review of [*L'éducation, 25 ans plus tard! Et après?* sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 432 p.] *Revue québécoise de science politique*, (24), 168–172. <https://doi.org/10.7202/040327ar>

L'éducation, 25 ans plus tard ! Et après ?

sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin,
Québec, Institut québécois de recherche sur la culture,
1990, 432 pages.

Le 25^e anniversaire de la création du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation fut souligné par un colloque tenu à Québec en 1989. Plusieurs spécialistes s'y réunirent pour faire le point sur les réalisations amorcées par la «réforme Parent». Ce colloque a également permis d'identifier différents enjeux qui devraient faire l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines années. Après un état de la situation proposé par le ministre Ryan, quatre thèmes y ont été discutés : la démocratie scolaire, la conception de l'éducation, quelques pratiques de l'enseignement, l'éducateur.

On remarque que la question de la démocratie scolaire est abordée selon les préoccupations des divers auteurs. Pierre Dandurand par exemple, dresse un tableau de l'accessibilité du système scolaire québécois avant 1960 et démontre que l'objectif premier du rapport Parent (la démocratisation du système scolaire) a permis l'amorce d'un «rattrapage» important quant à la fréquentation scolaire. Il affirme toutefois que cette démocratisation n'a pas toujours donné les résultats attendus et que le système scolaire tend, depuis quelques années, vers une sélection accrue de sa clientèle. Mais l'analyse qu'il propose de trois variables d'inégalité des chances (le sexe, l'origine ethnique et l'origine sociale) laisse à désirer car elle ne tient pas compte des changements dans la composition de la population : «depuis la fin des années 1950, la proportion de fils et filles d'ouvriers [qui composent la clientèle des universités] n'a jamais dépassé le 30 %» (p. 46). Dans un même ordre d'idées, Marcel Saint-Jacques expose et évalue les différents plans d'action présentés par le Gouvernement du Québec pour permettre aux jeunes de milieux défavorisés d'accéder à l'école et pour contrer les aléas propres à cette clientèle. De son côté, Jules

Desrosiers mentionne le rôle déterminant joué par les commissions scolaires, cégeps et universités dans le développement socio-économique des régions. Selon lui, ces «organismes d'éducation» engendrent des retombées dans l'économie régionale en favorisant, entre autres, une formation continue de la main-d'œuvre reliée aux différents besoins des entreprises de la région. Jean-Pierre Proulx expose les problèmes liés au statut confessionnel du système scolaire, ou au caractère français de l'enseignement primaire-secondaire, et les difficultés de l'école à intégrer les diverses communautés culturelles. Enfin, Gérard Éthier identifie les contraintes empêchant une véritable décentralisation des pouvoirs et la participation au processus décisionnel. Tous ces éléments, semble-t-il, font partie de la démocratie scolaire. Soulignons pourtant que les auteurs n'ont pas abordé les intentions sous-jacentes à la démocratisation de l'enseignement (Éthier a toutefois brièvement touché à certains aspects de ce problème). Par exemple, quelles ont été les conséquences du contrôle démocratique et parlementaire sur le système scolaire et quels ont été les effets de l'abandon de l'idée même de culture «élitiste»? Deux questions centrales auxquelles une réponse aurait permis une évaluation plus en profondeur de la réforme des années 1960.

Sur la conception de l'éducation, deuxième thème abordé dans cette publication, les différents auteurs n'offrent qu'une vision segmentée, voire parcellaire, ce qui constitue une faille certaine. On retrouve d'abord un texte de Nicole Ricard qui traite des différents défis auxquels devra faire face l'enseignement primaire. Il s'avère toutefois difficile de cerner une quelconque conception de l'éducation à travers la multitude de défis et de contraintes signalés par l'auteure. Claude Trottier rappelle ensuite les intentions premières des auteurs du rapport Parent lorsqu'ils favorisaient la création d'une école secondaire polyvalente. Mais celle-ci a connu plusieurs changements qui l'auraient détournée du projet initial. C'est pourquoi Trottier tente de nous montrer, en scrutant la «structure pédagogique», le nouveau visage de l'école secondaire. Il passe cependant sous silence certains aspects importants : il n'aborde pas la question des liens entre

le primaire et le secondaire et néglige complètement le problème de la formation de base au secondaire.

L'enseignement collégial quant à lui est, depuis quelques années, l'objet de critiques acerbes qui touchent plus particulièrement ses orientations pédagogiques. Louise Corriveau présente une analyse qui tente de retracer, par l'intermédiaire des textes officiels, l'évolution des cégeps et la difficulté d'élaborer une finalité et des objectifs propres à ce niveau d'enseignement. L'auteure expose bien les enjeux et les défis entourant la transmission d'une culture générale, l'importance des programmes d'études et de la concertation entre le secondaire et le collégial et entre le collégial et l'université. Guy Rocher soutient que l'université vit également une mutation qui entraînera des conséquences importantes dans l'avenir. Déjà plusieurs comités ont été mis sur pied et divers rapports démontrent la nécessité pour l'université d'entrevoir une nouvelle conception de son rôle et de son statut. L'auteur prétend, entre autres, qu'elle devra former une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux exigences de la croissance économique sans toutefois être à la merci des contraintes utilitaires des entreprises. L'université doit toujours se préoccuper de transmettre une formation où la culture générale occupe la place de choix pour permettre à l'étudiant de comprendre les différents enjeux dont la société est composée. Pour terminer, Guy Bourgeault rappelle que le rapport du comité d'études sur l'éducation des adultes, déposé en 1964, a été l'amorce du développement de la formation continue. À la fin des années 1960 et dans les années 1970, les commissions scolaires, les cégeps et les universités ont vu leur clientèle adulte augmenter de façon considérable. Mais la crise des années 1980 est venue remettre en question la stratégie mise sur pied pour améliorer la formation des adultes. Pris avec des contraintes budgétaires et une rationalisation de ses ressources, le gouvernement du Québec a été dans l'impossibilité de s'acquitter seul de cette responsabilité. Pour sortir de la crise, soutient Bourgeault, l'éducation des adultes devra faire partie d'un projet de société. Il importerait, pour l'auteur, d'en démontrer la nécessité pour un essor économique qui tienne compte des divers changements technologiques.

La troisième partie de l'ouvrage traite de certaines pratiques de l'enseignement comme la place de l'histoire, les sciences humaines, la formation professionnelle dans les cégeps. On traite ici des différentes difficultés auxquelles sont confrontées les disciplines. Par exemple, Gilles Bibeau retrace l'évolution de l'enseignement du français au primaire et au secondaire, à travers des programmes qui voulaient tenir compte des exigences de la démocratisation de l'enseignement. Sa thèse ne manquera pas d'en choquer plusieurs : même s'il y a «un bon 50 % [d'élèves] qui sortent de l'école secondaire sans savoir écrire ou même lire "convenablement" le français» (p. 230), «nous avons affaire à une pseudo-crise (...) puisque la communauté réussit sans difficulté à combler ses besoins en langue codifiée et en communication soutenue» (p. 233). Autrement dit, la maîtrise du français «est une spécialité réservée aux usages langagiers formels et aux services techniques de la société» (p. 239). L'enseignement du français n'est pas le seul à connaître des difficultés; Pierre Léon Trempe trace pour les sciences, un bilan similaire.

En quatrième partie, il est question de l'éducateur. Claude Lessard démontre que la réforme de l'éducation a eu des conséquences importantes sur le statut de l'enseignant du primaire et du secondaire et sur la valorisation de ce statut. La vocation, si souvent évoquée naguère, est maintenant disparue du vocabulaire courant. L'auteur relève en outre le transfert et la modification de la formation des maîtres, les tâches de plus en plus complexes, les impacts de la bureaucratie scolaire et syndicale, la perte d'emprise de l'enseignant sur son travail, la précarité d'emploi pour les jeunes, etc. Ces changements déroutent l'enseignant qui tente encore de déterminer son rôle dans le système scolaire actuel.

L'enseignement universitaire, précise Jean Hamelin, est également aux prises avec une perte de reconnaissance, car les diverses instances «administratives» des universités se préoccupent davantage des activités de recherche des professeurs que de leur habileté ou leur désir d'enseigner. Toute la politique universitaire d'embauche et de promotion est axée sur la capacité de recherche d'un candidat. Hamelin souligne également que l'université s'approprie, par manque d'infrastructures adéquates, des responsabilités (en recherche

et développement ainsi qu'en transfert technologique) qui devraient normalement être attribuées à l'entreprise privée ou à des instituts de recherche. Cette valorisation de la recherche entraîne une surspécialisation qui diminuerait toute possibilité d'échanges interdisciplinaires.

Au secondaire, la formation des enseignants pose également un dilemme considérable, que met en lumière Madeleine Perron. Le rapport Parent a proposé une réforme qui exigeait des enseignants l'acquisition d'un savoir général en pédagogie et en psychologie cognitive, une culture générale et la spécialisation dans une discipline. Selon l'auteure, plusieurs rapports de comités établissent que la formation des maîtres doit encore subir des ajustements afin de combler certaines lacunes. La tâche ne sera pas des plus simple, souligne toutefois Madeleine Perron. Par exemple, il faudra s'assurer qu'une concertation administrative et pédagogique soit possible entre les différentes disciplines responsables de la formation des maîtres.

L'ouvrage se termine par les bilans ou réflexions d'ensemble de Robert Bisailon, Monique Lefebvre-Pinard, Fernand Dumont et Paul Tremblay. Bref, une référence indispensable pour quiconque s'intéresse aux différentes situations qu'il est possible de rencontrer dans le système scolaire et à ses perspectives d'avenir.

Sylvain Dubé
CÉGEP de Trois-Rivières